

## SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats  
15 bd de la paix  
BP 149 51055 REIMS cedex  
Rez de chaussée avant l'ascenseur  
03 26 88 25 53  
[51@se-uns.org](mailto:51@se-uns.org)  
<http://sections.se-uns.org/51/>



## FLASH-INFOS ECOLES du 26 janvier 2012



Merci d'afficher la pièce jointe ou de transférer le mail à vos collègues

- 1/ Alerte sociale : compte rendu de la négociation
- 2/ Arrêtez le massacre, l'école vacille > RASED
- 3/ Maternelle : le discours change, les idées restent !
- 4/ Fiche calcul salaire
- 5/ Revalorisation indemnité direction d'école
- 6/ Je prépare mon mouvement avec le SE-UNSA
- 7/ Harcèlement à l'école

### 1/ Alerte sociale : compte rendu de la négociation

L'alerte sociale a pour but d'ouvrir une période de négociation entre l'employeur et les organisations syndicales avant un éventuel dépôt d'un préavis de grève.

Vous trouverez le relevé de conclusions sur ce lien :

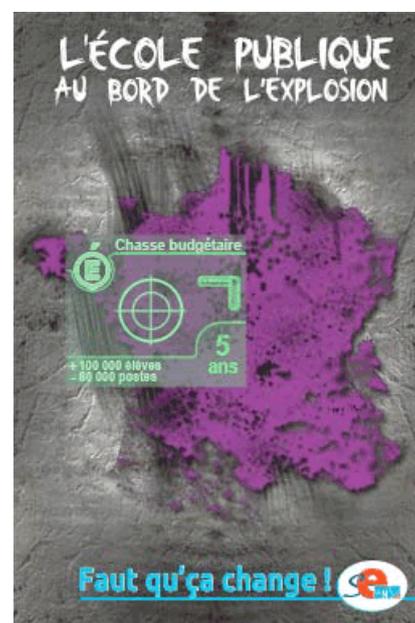
> <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article570>

Au vu des propositions qui seront faites lors de la commission écoles du 2 février et le CT du 9 février en matière de carte scolaire, nous n'écarterons pas la possibilité de déposer un préavis de grève le jour du CDEN, le 24 février. Le Se-UNSA mènera des actions diverses qui permettront à la communauté éducative de se mobiliser.

Le SE-UNSA reste opposé à l'ensemble des retraits d'emplois qui n'ont pour objectif que les économies budgétaires ...

**+ 100 000 élèves – 80 000 postes !**

**L'école publique est au bord de l'explosion !**



### 2/ Arrêtez le massacre, l'école vacille > RASED

Le SE-UNSA Marne a demandé à l'IA de ne pas toucher aux postes de Rased, rappelant la nécessité de garder des moyens spécialisés, avec des équipes complètes, couvrant tout le territoire, pour aider à résorber la grande difficulté scolaire. (voir relevé de conclusions du 1/)

Nationalement, le collectif RASED (dont fait partie le SE-UNSA) a produit un document explicatif, qui peut être largement relayé dans les écoles, voire auprès des parents d'élèves (la FCPE est impliquée aussi dans ce collectif). Une adresse au président de la République prévue sous la forme d'une carte postale.



Le document 4 pages RASED et la carte à envoyer au président de la République est là > [http://www.se-uns.org/IMG/pdf/4P\\_RASED\\_RVB\\_1\\_.pdf](http://www.se-uns.org/IMG/pdf/4P_RASED_RVB_1_.pdf)

pour en savoir plus > <http://www.se-uns.org/spip.php?article4230>

### **3/ Maternelle : le discours change, les idées restent !** > <http://www.se-uns.org/spip.php?article4218>



Le Ministère a abandonné son projet d'évaluations nationales en GS, tant mieux ... Il veut mettre en place un programme d'outils : maîtrise de la langue, mathématiques, compétences transversales. Pour chaque compétence, des stratégies pédagogiques efficaces seront identifiées et proposées sous la forme d'outils et d'une formation associée. Pour l'instant, ce programme ambitieux se limite en réalité au programme « PARLER » de M.Zorman.

La mise à disposition d'outils « clés en main » ne peut suffire à résoudre les problèmes. Formation et accompagnement sont indispensables. Les échanges en équipe sont un point d'appui indispensable et nécessitent du temps : les 60 heures d'aide personnalisée doivent inclure ce temps pour construire des réponses appropriées aux difficultés repérées. Le SE-Unsa rappelle sa revendication de RASED complets et suffisamment nombreux et souligne que la réception de ces outils ne pourra qu'être marquée par la méfiance : la concomitance avec la suppression des enseignants spécialisés n'échappera pas aux enseignants. L'aide personnalisée ne peut pas remplacer l'aide spécialisée. Le ministère reconnaît le besoin des compétences des psychologues scolaires et des conseillers pédagogiques mais la disparition des maîtres E et G est une donnée totalement intégrée dans la réflexion.



La mise à disposition d'outils par le ministère ne pose pas de problème à condition que le ministère s'assure bien que localement, cette mise à disposition ne devienne pas une imposition d'un outil à tous, promue dans les animations.

### **4/ Fiche calcul salaire** : pourquoi je suis moins payé en janvier ? > <http://www.se-uns.org/spip.php?article4149>

Une fiche de calcul excel figure en bas de l'article

### **5/ Revalorisation de l'indemnité des directeurs d'école**

L'arrêté du 18 janvier 2012 augmente de 50 % la part variable de l'ISS. Elle est désormais de 300 € pour les écoles de 1 à 4 classes, de 600 € pour celles de 5 à 9 classes et de 900 € au delà. Ces taux prennent effet à la date du 1<sup>er</sup> février 2012.

### **6/ Je prépare mon mouvement avec le SE-UNSA**

La saisie des vœux se fera du 12 au 22 mars sur i-prof. Des permanences auront lieu durant toute cette période (programmation et lieux à venir). Le CDEN ayant lieu le 24 février, nous aurons après cette date, la liste des postes vacants. Prochaines réunions d'information syndicale SE-UNSA spéciales mouvement :

**MERCREDI 14 mars à Reims, de 9 H à 12 H**

**MERCREDI 21 mars à Reims, de 9 H à 12 H**

Réservez votre date et prévenez votre IEN au moins 8 jours à l'avance. 2 réunions d'information syndicale sont de droit chaque année prises sur le quota des animations pédagogiques ou journée de solidarité. Une attestation de présence vous sera remise

### **7/ Harcèlement à l'école**



Le SE-Unsa soutient l'action du ministère dans la lutte contre le harcèlement à l'école. Trop longtemps méconnu ou sous-estimé, il a pourtant des conséquences graves : la terrible souffrance des 10% d'élèves concernés, des milliers de parcours scolaires anéantis et de trop nombreuses vies brisées.

Pour être pleinement efficace, cette campagne de sensibilisation doit être accompagnée de la formation de tous les personnels de l'éducation à la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire.

> <http://www.se-uns.org/spip.php?article4229>

### **Vos contacts au Se-UNSA :**

**1er degré** : Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

**2<sup>nd</sup> degré** : Philippe GARET / 06 14 25 30 00 / Lycées Collèges

Patrice BARTHELEMY / 06 14 25 29 58 / Enseignement PRO



*Je ne reste pas isolé, j'adhère !*

> <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>

*Contactez-nous. L'adhésion se fait pour l'année scolaire. Il est encore temps bien sûr !*

*Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour avec la mention « désabonnement ».*